



ACTION SOCIALE dans Notre département, quel avenir ?

Vos représentants syndicaux s'interrogent sur l'avenir de l'Action Sociale au sein de notre département. Il est à noter l'inquiétude du personnel en présence qui déploie toute son énergie afin de garantir la tenue des actions programmées en 2023 malgré une réforme de l'Action Sociale, tardant à se mettre en place, qui risque fort de désarticuler les forces en présence actuellement.

Sous couvert d'une note d'orientation 2023 nous présentant cette réforme comme un moyen de dynamiser les structures et homogénéiser les actions il semble surtout que nous allons devoir "parler" action sociale régionale par portefeuille de thématiques (sorties, arbre de Noël etc ..).

*Le bilan 2022 présenté par les assistantes sociales est assez alarmant :

- nombre très croissant d'interventions des assistantes sociales en 2022 particulièrement pour des situations d'urgence démontrant que nos collègues sont en réelle souffrance, notamment d'un point de vue financier.

- Logements : la Préfecture n'accepte plus de demande de logement pour les agents qui ont déjà bénéficié d'un logement durant leur carrière !

*Crédits d'Actions Sociales 2023 pour l'Hérault :

L'enveloppe allouée à hauteur de 78 952,00 euros sera maintenue (petit rappel : la réforme de l'Action Sociale aurait dû être mise en oeuvre au 1er janvier 2023, vos représentants ont donc voulu s'en assurer) Diverses activités seront proposées très prochainement comme par exemple la sortie "traditions camarguaises.

L'arbre de Noël 2023 : un spectacle de magie (tranche d'âges : 0/14 ans) et une carte cadeaux d'une valeur de 40 euros (tranche d'âges : 0/14 ans) - profitons en car la réforme devrait régionaliser cette action et il sera alors délicat de pouvoir proposer un spectacle !

*Restauration :

La Direction et la délégation départementale de l'action sociale travaille activement sur des solutions palliant les fermetures de certains restaurants administratifs soit pour cause de congés (site APPOLO - le chef JEAN fermeture annuelle du 31/07 au 26/08) soit pour cause de travaux (MONTMORENCY -fermeture de la cantine de juillet à août inclus).

*EPAF:

Les séjours du 22 au 29 avril se sont déroulés sans aucun problème.

- séjours à venir : du 09 au 29/07 : séjours FRANCE et du 10 au 28/07 : séjours ETRANGER

Vos représentants s'engagent à suivre de près la future réforme de l'Action Sociale qui devrait être appliquée au 4ème trimestre 2023 après la tenue du Conseil National de l'Action Sociale prévu en septembre afin de pouvoir vous garantir une réelle action sociale au service des agents dans Notre département.

Vos représentants F.O.